

Devenez

- **Chargé de gestion locative**
- **Responsable de sites**
- **Manager de programme Immobilier**
(location et accession)

Licence professionnelle Management du Logement Social

Formation diplômante / Contrat ou période de professionnalisation (sous réserve des accords de branche)

> EN PARTENARIAT AVEC L'UNIVERSITÉ D'Auvergne, L'I.U.T DE CLERMONT-FERRAND ET L'IUT DE METZ

L'objectif de la formation est de former des professionnels de l'immobilier tournés vers les préoccupations particulières du logement social.

Emplois visés :

- **Chargé / responsable de gestion locative** : il assure la conduite et le contrôle de la qualité des services rendus aux locataires pour les actions contenues dans la gestion locative
- **Chargé de gestion de proximité** : il doit mettre en place des réseaux de proximité, permettant d'inscrire les projets de développement, de réhabilitation ou le suivi de ces projets dans une communication permanente avec les locataires.
- **Responsable de site / d'antenne** : il met en oeuvre la décentralisation de la gestion locative et patrimoniale à travers une gestion sociale de proximité et doit développer les relations avec les usagers
- **Chargé d'études auprès d'organismes publics** : il répond à des demandes spécifiques et ponctuelles d'organismes qui gèrent des logements sociaux, sur des problématiques d'urbanisme ou d'aménagement par exemples
- **Manager de programmes immobiliers (location et accession à la propriété)** : il programme et conduit une opération immobilière de la recherche de terrain au lotissement, dans le cadre du logement social, accession à la propriété.

Activités visées :

- Il s'occupe de la gestion des loyers et charges : il planifie et contrôle les actes de la gestion locative.
- Il gère également les demandes de logements, ainsi que les attributions. Il doit alors appliquer et suivre les décisions des commissions d'attribution.
- Il doit élaborer et suivre l'exécution budgétaire, contrôler la gestion et les engagements de dépenses
- Il est responsable de la gestion de proximité c'est-à-dire des relations (information, négociation) avec les locataires
- Il a en charge l'animation et le pilotage d'une équipe administrative, le management opérationnel du service, ainsi que la gestion des ressources humaines.

VALIDATION

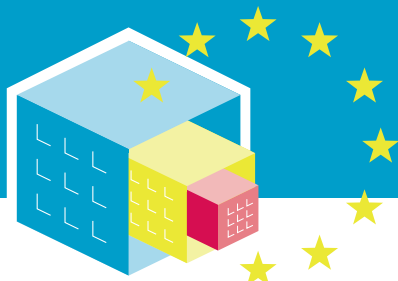
Cette formation est validée par un diplôme national intitulé :
Licence Professionnelle «Management du Logement Social».

CONDITIONS D'ACCÈS

- Être titulaire d'un diplôme de niveau bac+2 (niveau III).
- Admission sur étude du dossier de candidature et après entretien.

PUBLIC

- En contrat ou période de professionnalisation (sous réserve des accords de branche)
- Congé individuel de formation



ACADÉMIE EUROPÉENNE DE L'IMMOBILIER

PROGRAMME

Mise à niveau en droit, comptabilité et techniques du patrimoine.

1/OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Le titulaire de la licence professionnelle doit être capable de :

- gérer un parc locatif de logements (gestion locative) pour un bailleur social
- mettre en oeuvre des relations de proximité avec les clients locataires
- manager une équipe de collaborateurs directs ou sur site

2/CONTENU

• Gestion appliquée à l'immobilier :

- gestion financière des opérations immobilières, gestion comptable, gestion commerciale,
- gestion locative et gestion de proximité, sociologie de l'habitat, gestion technique du patrimoine

Droit appliqué à l'immobilier :

- droit de l'urbanisme, droit des biens, les acteurs du logement social, législation sociale de l'habitat, assurance, collectivités locales et logement social, droit des contrats et droit des marchés, droit fiscal, droit du travail

Techniques du management :

- gestion des organisations, gestion et animation des équipes, gestion des conflits

Communication, langages :

- communication, anglais, technologies de l'information et de la communication

Professionalisation :

- projet tutoré

FORMATEURS

Équipe pluridisciplinaire composée d'intervenants professionnels et/ou diplômés

DATE ET DURÉE

Durée de la formation : 550 heures, de septembre 2012 à juin 2013

HORAIRES ET LIEU DE LA FORMATION

08h30 - 12h00 et 13h00 - 16h30 / CCI Formation Metz

FINANCEMENT

Rémunération (contrat de professionnalisation)

Niveau de formation	- de 21 ans	de 21 à 26 ans	26 ans et plus
Au moins titulaire d'un Bac Professionnel ou diplômé professionnel de niveau IV	65 % du SMIC	80 % du SMIC	SMIC **
Autre	55 % du SMIC	70 % du SMIC	SMIC **

DOSSIER DE CANDIDATURE

À retirer à CCI Formation ou à demander sur le site de l'Université (www.esm.univ-metz.fr).

RESPONSABLE DE FORMATION

David POIRÉ

CCI Formation

03 87 39 46 37

dpoire@moselle.cci.fr